

# L'Info- municipale

**Une mission de recrutement à l'international porteuse pour les Îles-de-la-Madeleine**

Page 8

On vous propose plusieurs belles activités pour petits et grands, qui viendront mettre de la couleur dans votre automne! En savoir plus en page 8.



**Décisions du conseil**  
 Page 3

**Développement du milieu**  
 Page 8

**Loisir et culture**  
 Page 12

**Avis publics**  
 Page 13






## La Municipalité des Îles récipiendaire du Prix pour service exemplaire en sécurité civile

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a récemment reçu le Prix pour service exemplaire en sécurité civile, décerné par le premier ministre du Canada, dans le cadre de la gestion des urgences lors de la rupture du câble de télécommunication en 2018.


Rappelons qu'en novembre 2018, les deux câbles sous-marins de fibre optique reliant les communications entre les Îles et le continent avaient été sectionnés lors d'une forte tempête. La Municipalité avait déclenché les mesures d'urgence, alors que de nombreux citoyens étaient également privés d'électricité.



### Les Îles-de-la-Madeleine Municipalité

 460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec)  
G4T 1A1

 [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca)

 418 986-3100

 [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca)

#### HEURES D'OUVERTURE DU SERVICE À LA CLIENTÈLE

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h  
13 h à 16 h 30  
Vendredi : Fermé



**POUR UNE URGENCE EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU :**  
418 986-3100

**L'INFO-MUNICIPALE** est publiée par la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 12 fois par an et est distribuée gratuitement à tous les citoyens. Elle est disponible en téléchargement gratuit au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).

**COORDINATION, RÉVISION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux

**IMPRESSION :** Le RADAR

**TIRAGE :** 7 000 exemplaires

**DISTRIBUTION :** Postes Canada  
ISSN 2371-2031 (imprimé)  
ISSN 2371-204X (en ligne)



# Décisions du conseil

Séances du 14 novembre 2023

## COMMUNAUTÉ MARITIME

### **Autorisation de partenariat entre la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine et le Cégep Montmorency – Accueil de stagiaires en éducation à la petite enfance pour l'année 2023-2024**

Considérant les besoins criants de main-d'œuvre dans le secteur de la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine, des partenaires et entreprises du milieu ont créé un partenariat visant à accueillir des stagiaires en techniques d'éducation à l'enfance du Cégep Montmorency. Le conseil autorise donc la création et la mise en œuvre de ce projet de stage. Cette dépense sera financée à même le budget dévolu à la Stratégie d'attraction des personnes de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine.

### **Demandes d'aide financière – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets d'organismes et d'entreprises privées – Recommandations du comité de vitalisation**

Six demandes d'aide financière ont été déposées au volet 2 « Projets d'organismes et entreprises privées » du cadre de vitalisation du Fonds régions et ruralité (volet 4) et ont été étudiées. Quatre de ces projets répondent aux critères de sélection et font l'objet d'une recommandation positive. Le conseil consent donc l'aide financière provenant du Fonds régions et ruralité (volet 4) aux projets suivants, pour un total de 364 258 \$ :

- L'alimentation au cœur de notre collectivité, un continuum des apprentissages (Le Bon Goût frais des Îles de la Madeleine) : 81 278 \$ / 102 278 \$;
- Agrandissement du centre (Regroupement des femmes La Sentin'Elle) : 100 000 \$ / 188 137 \$;
- Espace extérieur intergénérationnel de Pointe-aux-Loups (Comité des loisirs de Pointe-aux-Loups) : 100 000 \$ / 220 200 \$;
- Recrutement, accueil et intégration positive de 10 éducatrices issues de l'immigration aux Îles (CPE-BC Chez ma tante) : 82 980 \$ / 150 950 \$.

### **Demandes d'aide financière 2023 – Fonds régions et ruralité (volet 4) – Projets municipaux et de la Communauté maritime – Recommandations du comité de vitalisation**

Les intervenants de la Municipalité de Grosse-Île et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ont identifié un projet considéré comme étant prioritaire pour leur organisation, dans l'année en cours. Le comité de vitalisation a procédé à l'examen des projets soumis, et les deux répondent aux critères de sélection. Le conseil consent donc l'aide financière provenant du Fonds régions et ruralité (volet 4) aux projets municipaux suivants, pour un total de 200 000 \$ :

- Projet de réfection du plancher du gymnase communautaire de Grosse-Île (Municipalité de Grosse-Île) : 100 000 \$;

- Achat d'équipements sportifs (Municipalité des Îles-de-la-Madeleine) : 100 000 \$.

## Réglementation municipale

Le conseil adopte le Règlement n° CM-2023-10 modifiant le Règlement n° A-2009-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

## MUNICIPALITÉ

### **Autorisation de signature d'un protocole de recherche – Octroi d'un contrat de gré à gré – Mandat d'accompagnement à l'Université Laval – Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP)**

La Municipalité est dans l'obligation d'élaborer un plan de protection des sources d'eau potable, conformément aux règles du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), et d'en remettre les résultats au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2024. Une demande d'aide financière a donc été déposée relativement à ce plan auprès du MELCCFP, et une subvention de 140 000 \$ a été accordée, ce qui correspond à 40 % du coût du projet. Il est nécessaire de conclure un protocole de recherche avec l'Université Laval pour la réalisation de ce plan, laquelle est détentrice de l'expertise technique nécessaire acquise lors de la réalisation des projets de recherche PACES et de délimitation des aires de protection des sources d'eau potable. Il est donc résolu que la directrice des travaux publics, ou sa remplaçante, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, le protocole de recherche avec l'Université Laval ainsi que tous les documents liés au Programme pour l'élaboration des plans de protection des sources d'eau potable (PEPPSEP) pour un montant maximal de 115 000 \$ toutes taxes incluses.

## Réglementation municipale

Le conseil adopte les règlements suivants :

- Règlement n° 2023-18 modifiant le plan d'urbanisme de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine afin d'ajouter le plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Cap-aux-Meules;
- Règlement n° 2023-19-1 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-08 et le règlement de lotissement numéro 2010-09 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine aux fins de leur concordance au plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Cap-aux-Meules;
- Règlement n° 2023-20 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale – Secteur de l'écoquartier de Cap-aux-Meules;
- Règlement n° 2023-21 modifiant le Règlement n° 2002-03 constituant un comité consultatif d'urbanisme et en déterminant les règles de régie interne.

Prochaines assemblées municipales le 12 décembre 2023, à 19 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules. Les projets d'ordres du jour seront mis à votre disposition le vendredi 8 novembre 2023 sur le site Internet de la Municipalité. Webdiffusion des séances en direct. Consultez le [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous l'onglet *Affaires municipales, Conseil municipal* et *Calendrier des séances du conseil*.

## L'hiver est à nos portes

### Bon à savoir

#### Vos ponceaux sont-ils nettoyés?

Dans les prochaines semaines, n'oubliez pas de nettoyer le ponceau de votre entrée privée. Le nettoyage doit être effectué afin de permettre la libre circulation des eaux. Ainsi, en cas de redoux en hiver et lors de la fonte des neiges au printemps, vous diminuerez vos risques de causer des inondations à votre propriété ou à vos voisins. Notez qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire d'effectuer, à ses frais, l'entretien de sa ou ses entrées privées, y compris les ponceaux.

#### Vos aménagements sont-ils protégés?

Vos arbustes et autres aménagements devraient être protégés pendant la saison hivernale. En effet, l'hiver, les véhicules de déneigement ne prêtent pas attention aux différents aménagements qui peuvent être installés sur les terrains. Pensez donc à les protéger. En outre, faites attention à ne pas installer vos arbustes dans l'emprise de la rue.



#### Savez-vous où est votre boîte de service?

La boîte de service, communément appelée bonhomme à eau, sert d'entrée d'eau potable du réseau d'aqueduc municipal vers la maison. Le couvercle se trouve à la hauteur du sol. Le bonhomme devrait toujours être installé dans un endroit facile à déneiger (au cas où il y aurait un bris d'aqueduc), mais pas encombrant. Vous ne devez pas rouler sur votre bonhomme ou le faire accrocher en déneigeant l'hiver. Il est important que vous sachiez où se trouve votre boîte de service en tout temps. Ainsi, en cas de bris d'aqueduc vous aurez plus de facilité à couper l'eau.

#### Interdiction de modifier les bacs roulants

La Municipalité des Îles rappelle aux citoyens qu'il est interdit de modifier les bacs roulants. La Municipalité fournit gratuitement deux bacs roulants pour chaque résidence : le bac vert pour le recyclage et le bac brun pour le compostage. Par ailleurs, les propriétaires doivent faire l'acquisition d'un bac noir pour disposer de leurs déchets. Les bacs vert et brun ne doivent en aucun cas être modifiés par des peintures et servir à d'autres fins que le recyclage et le compostage de vos matières.

En effet, la réglementation en vigueur stipule que « toute personne qui s'approprie, déplace, altère ou modifie tout bac roulant ou tout contenant mis à sa disposition par la Municipalité ou utilise celui-ci à d'autres fins que celles auxquelles il est destiné ou y dépose d'autres matières que celles indiquées » commet une infraction passible d'une amende pouvant varier entre 100 \$ et 2 000 \$.

Rappelons également que l'entretien des bacs roulants (vert et brun) est assuré par la Municipalité (réparation des roues, couvercles, essieux, etc.) Si les bacs ne sont pas réparables, ils seront remplacés gratuitement. Pour utiliser ce service, prière de remplir le formulaire en ligne dans le portail citoyen, au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).



#### Fin de la saison de chasse : quoi faire avec les munitions?

Les munitions ne sont pas acceptées à l'écocentre. Les détenteurs d'armes peuvent toutefois les rapporter gratuitement au bureau de la Sûreté du Québec.



#### Vous avez des questions? Vous souhaitez communiquer avec un employé municipal?

Téléphonez au 418 986-3100 ou écrivez à [communications@muniles.ca](mailto:communications@muniles.ca).

Merci d'utiliser les canaux officiels de la Municipalité, et non les coordonnées personnelles des employés (Messenger, téléphone à la maison, cellulaire personnel, etc.).





## Les milieux naturels ne sont pas des dépotoirs

Après des années de sensibilisation sur l'importance et la fragilité des écosystèmes naturels, et tous les efforts et les investissements consentis à la bonne gestion des matières résiduelles, il est toujours aussi surprenant et décevant de constater que des citoyens décident, encore aujourd'hui, de se débarrasser des déchets de toutes sortes dans la nature.

Non seulement ces comportements ont un coût environnemental, mais ils ont aussi un coût pour l'ensemble des contribuables, puisqu'une fois qu'ils ont été localisés, les équipes municipales doivent se déplacer pour les récupérer, et le temps qu'ils doivent consacrer à cette tâche est ainsi dire perdu. La Municipalité souhaite que cette pratique cesse et demande aux citoyens de disposer de leurs matières résiduelles dans les lieux prévus à cette fin.

Rappelons qu'il existe des sites de transbordement dans les villages de L'Île-du-Havre-Aubert et de Grande-Entrée et que le Centre de gestion des matières résiduelles est ouvert selon l'horaire suivant :

- du mardi au samedi, de 8 h à midi et de 13 h à 15 h;
- le vendredi est réservé à la clientèle commerciale;
- le samedi est réservé à la clientèle résidentielle.

L'horaire des sites de transbordement est disponible au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets *Services aux citoyens* et *Écocentre et points de dépôt*.



## Est-ce que ça nécessite un appel au 911?

Lorsque les services de secours se déplacent pour un motif injustifié, ils ne sont pas disponibles pour une vraie urgence. Pensez-y : en raison de la particularité insulaire de notre territoire, nous ne pouvons pas bénéficier de renfort des municipalités voisines si plusieurs interventions doivent être effectuées en même temps.

**Utilisons nos services d'urgence à bon escient : le 911, c'est pour les urgences seulement.**





## Travaux de protection des étangs aérés de Cap-aux-Meules

### Fermeture de la piste cyclable

Crédit photo : Ministère de la Sécurité publique

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine avise les citoyens que les travaux de protection des installations de traitement des eaux usées de Cap-aux-Meules contre l'érosion ont débuté le 15 novembre et s'échelonneront sur une période d'environ 5 semaines.

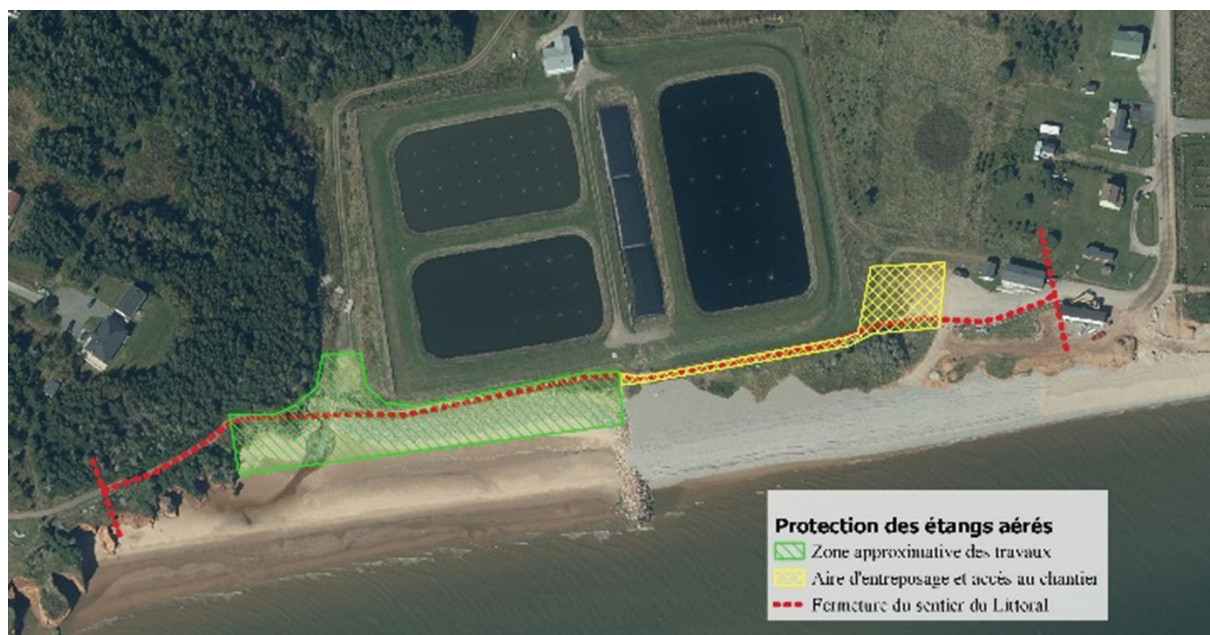
Puisqu'il s'agit d'un chantier de construction, la piste cyclable est fermée à la circulation, de part et d'autre de la zone visée (traits pointillés rouges sur l'image), et ce, pendant toute la durée des travaux, soit minimalement du 20 novembre au 31 décembre 2023. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine rappelle à tous l'interdiction de circuler sur un chantier de construction sans autorisation et sans les équipements de protection adéquats et compte sur votre collaboration afin de respecter la signalisation en place, afin d'assurer la sécurité de tous.

L'accès au chantier et l'entreposage de la machinerie se fait à partir du bout du chemin Boudreau, dans le stationnement adjacent au Chalet soleil levant (zone en jaune sur l'image). L'utilisation de la machinerie et des équipements se fait conformément aux exigences environnementales et dans le respect du Règlement municipal n° 2013-12 régissant le bruit pouvant causer nuisance sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

En terminant, les citoyens sont invités à transmettre toute préoccupation ou question relative à ces travaux au Service des infrastructures et du bureau de projets de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, en contactant Jasmine Solomon au 418 986-3100.

#### Rappel du concept

Un rip-rap (enrochement à pente douce) sera réalisé afin de sécuriser l'infrastructure municipale contre les tempêtes, et éviter que les étangs aérés ne se déversent dans la mer lors d'une prochaine tempête. Le rip-rap, d'une longueur de 160 m., sera encastré entre l'exutoire des étangs aérés à l'est et la falaise du côté ouest. Plusieurs scénarios ont été étudiés et le rip-rap comporte ici l'avantage d'utiliser une roche locale plutôt que de devoir l'importer par barge. Cela facilite grandement la logistique de transport et réduit significativement les coûts du projet. La conception du nouveau rip-rap a pris en considération les effets des changements climatiques dans le dimensionnement (hauteur de la crête et taille des pierres) de l'ouvrage.





## Changements climatiques

# Participation d'une délégation des Îles-de-la-Madeleine à Adaptation Futures 2023

Du 2 au 6 octobre derniers se tenait à Montréal le plus gros colloque mondial sur l'adaptation aux changements climatiques, Adaptation Futures 2023, sous la thématique *Innovier pour s'adapter ensemble*, auquel participait, en présentiel et en virtuel, une petite délégation des Îles-de-la-Madeleine (le maire Antonin Valiquette, Jean Hubert et Jasmine Solomon, respectivement directeur des infrastructures et du bureau de projets et gestionnaire de projets en érosion côtière pour la Municipalité, et Camille Turbide, coordonnatrice de la Table de concertation régionale des Îles-de-la-Madeleine). Ce colloque mondial, cette année au Canada, était organisé par Ouranos, le gouvernement du Canada et le Programme scientifique mondial pour l'adaptation.

### Conférence de l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

Invité par l'UMQ à participer à titre de conférencier à la conférence-midi *Adapting our communities, une responsabilité collective*, le maire Antonin Valiquette a brillé par ses interventions. La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, choisie pour venir partager sa réalité face à l'aléa érosion, joignait ainsi sa voix à trois autres municipalités du Québec subissant de façon importante les changements climatiques sur leur territoire (Gatineau – inondations, Saint-Lin-Laurentides – eau potable, Chibougamau – feux de forêt). Ensemble, les élus ont revendiqué plus d'aide de la part du gouvernement face à l'ampleur des besoins et ont rappelé l'importance d'investir en prévention plutôt qu'en réaction, afin d'éviter des dépenses jusqu'à 18 fois plus élevées selon les études lorsque l'on agit en urgence.

### Adaptation Futures 2023 : saisir les opportunités

Bien que la communauté des Îles-de-la-Madeleine soit déjà bien concernée par les impacts des changements climatiques, le colloque a été l'occasion de nous rappeler que ceux-ci dépassent les frontières et se vivent partout à l'échelle mondiale. Que ce soit les peuples du nord qui s'adaptent à leur territoire changeant et qui connaissent mieux la nature que quiconque, que ce soit la fonte des glaciers de l'Himalaya qui aura des impacts collatéraux pour environ un quart de la population mondiale en raison des grands fleuves qui y sont liés, que ce soit les nombreux pays qui ont établi des records cette année au niveau des températures ou des feux de forêt destructeurs, que ce soit les populations d'îles entièrement déplacées dans les Maldives, ce genre de colloque remet les choses en perspective et nous motive à accélérer nos actions. Nous revenons avec une fierté par rapport au travail qui est bien amorcé localement : de nombreux endroits dans le monde n'ont malheureusement pas notre connaissance de leur territoire ou notre force de concertation. Il y a tellement d'îles dans le monde qui vivent des enjeux similaires aux nôtres qu'il est important de s'en inspirer et d'établir de réels contacts pour tirer profit des bons et moins bons coups en matière d'adaptation. Ce fût pour l'équipe une opportunité précieuse de réseautage et l'occasion aussi de renforcer notre optimisme et notre volonté d'être innovants, proactifs et résilients dans la planification de l'adaptation de notre territoire et de nos populations.

*La participation à Adaptation Futures 2023 a été rendue possible grâce à la contribution financière de la Table de concertation régionale des Îles, de l'UMQ et de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine*

### Adaptation Futures 2023 en bref :

- **2200** participants en provenance de **120** pays
- **18** conférences en simultané, **55** conférences par jour
- Diversité d'acteurs œuvrant autour de la thématique des changements climatiques (scientifiques, politiciens, décideurs, professionnels, étudiants, autochtones, artistes, etc.)
- Objectif : accélérer le mouvement d'adaptation mondiale aux changements climatiques, par la diffusion de savoirs et de connaissances, tout en mettant de l'avant les principes de justice, d'équité, de diversité et d'inclusion face à ceux-ci, afin de multiplier les actions pour mettre en œuvre une adaptation efficace



### Les coups de cœur de la délégation

<b>Jasmine</b>	Le lancement de PEERS, une communauté de pratique mondiale pour une réponse efficace à la hausse du niveau marin ( <a href="http://www.PEERScoastal.org">www.PEERScoastal.org</a> ) et la création de liens avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et CLIMAtlantic.
<b>Antonin</b>	La conférence sur l'écofiscalité et le panel de discussion offert par quatre ministres en environnement (Qc, Î. P. É., T.-N.-L., C.-B.) sur les enjeux climatiques et les solutions d'adaptation au Canada.
<b>Camille</b>	La conférence sur l'héritage culturel et sa place dans l'adaptation aux changements climatiques et les opportunités de réseautage avec des gens de partout dans le monde vivant des enjeux similaires aux nôtres.
<b>Jean</b>	La prise de conscience face à l'ampleur des défis que devront vivre certaines régions côtières du monde. Plusieurs sont beaucoup plus à risque et démunies que nous, par leur très faible élévation, l'absence d'infrastructures résistantes, la pauvreté accrue, en plus de faire face à d'autres enjeux majeurs tels que l'accès à de la nourriture et de l'eau potable.





## Une mission de recrutement à l'international porteuse pour les Îles-de-la-Madeleine

Après le Maroc et la France, la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.], une initiative portée par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, a accompagné une délégation de 5 représentants d'entreprises madeliniennes en Tunisie, du 18 et 23 octobre derniers. Il s'agit de la troisième mission coordonnée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) à laquelle des entreprises locales participent en moins d'un an, et la deuxième pour l'équipe de la Communauté maritime en appui dans leur recrutement à international. Le CPE-BC Chez ma tante, le CPE La Ramée et la pharmacie Jean Coutu - Geneviève Lévesque étaient respectivement à la recherche d'éducateurs et d'éducatrices, de cosméticiennes et de technologues en laboratoire.

Environ 12 tunisiens et tunisiennes devraient emménager aux Îles au cours des prochains mois et seront accompagnés par l'équipe de la Stratégie d'attraction, en ce qui concerne leur accueil et leur intégration dans le milieu.

Le succès de ces événements est le fruit d'un travail colossal effectué par le MIFI, ses partenaires et toutes les entreprises participantes. Pour chaque mission, un travail de promotion est effectué sur le territoire ciblé afin de récolter des candidatures pour les différents secteurs et postes ouverts. L'équipe du ministère fait ensuite un premier filtre parmi les candidatures reçues afin de respecter plusieurs critères d'importance pour le Québec, comme la reconnaissance des expériences des candidats et le niveau de français. C'est à la suite de ce travail effectué en amont que les entreprises ont épluché les candidatures reçues et convoqué les participants aux entrevues, qui se déroulaient à Tunis les 21 et 22 octobre derniers. Chaque mission internationale organisée par le ministère cible des secteurs d'emplois en fonction des forces de chaque pays.

### Les prochaines missions de recrutement :

- **Journées Québec-France** : 13 au 18 décembre 2023 - Inscriptions terminées
- **Maroc** : 14 au 19 février 2024 - Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> décembre 2023
- **Brésil** : avril 2024 - Date limite d'inscription : à confirmer
- **Sénégal** : mai 2024 - Date limite d'inscription : 1<sup>er</sup> décembre 2023



Si vous connaissez des entreprises intéressées à y participer, n'hésitez pas à les mettre en contact avec l'équipe de la Stratégie d'attraction. L'un de ses rôles est d'accueillir et de favoriser l'intégration et l'enracinement des gens issus de l'immigration qui s'établiront aux Îles.

Les personnes issues de l'immigration qui choisissent les Îles représentent bien plus que de la main-d'œuvre : elles apportent un dynamisme social, économique et culturel. Depuis plus d'un an, des actions concrètes sont mises en place en immigration afin de répondre à la pénurie de main-d'œuvre et au déclin démographique sur le territoire. Contrer ces enjeux constitue d'ailleurs le principal mandat de la Stratégie d'attraction des personnes [les Îles.].

### Les Journées Québec Tunisie en chiffres :

- **39** entreprises provenant de toutes les régions du Québec;
- **14** partenaires et organismes;
- **121** offres d'emploi publiées;
- **619** postes à combler;
- **59 514** candidats inscrits à la mission;
- **338 217** candidatures reçues au total.

## Des démarches porteuses La famille Chaabane : une histoire d'intégration réussie

Il y a un peu plus d'un an, la famille Chaabane est arrivée aux Îles de la Tunisie, par ce vent d'automne qu'on connaît très bien. Iheb est venu travailler pour Honda Ledé Sports comme mécanicien automobile. Peu de temps après leur arrivée, Mariem a obtenu un emploi comme caissière chez Jean Coutu et elle a collaboré à quelques activités d'animation pour les familles d'ici.

Ils participent aussi souvent que possible aux différentes activités pour les nouveaux résidents, ce qui a contribué à agrandir leur cercle social et ainsi faciliter leur intégration : « On a vraiment trouvé une deuxième famille ici! »

Le 12 octobre dernier, Mariem a donné naissance au premier « Tunisien-Madelinot » : Abdel Rahmene Chaabane. Félicitations à toute la famille, et bienvenue Abdel! Lors de son passage à Tunis dans le cadre de la Journée Québec, l'équipe de la Stratégie a d'ailleurs eu le plaisir de rencontrer des membres de la famille de Mariem.

Pour en apprendre plus sur la famille Chaabane, scannez ce code QR :





## Visite d'une délégation des îles du Ponant Des réalités insulaires à partager

Du 2 au 7 octobre derniers, une délégation de l'Association des îles du Ponant (AIP) était aux Îles pour échanger avec différents intervenants du milieu, dont la Communauté maritime, sur des enjeux et caractéristiques spécifiques aux milieux insulaires.

Regroupant 15 îles situées au large des côtes nord-ouest de la France, les îles du Ponant comptent quelque 15 789 habitants et ont comme principale activité économique le tourisme, bien que le secteur tertiaire et une certaine mise en valeur des ressources soient aussi présents. Elles reçoivent plus de deux millions de visiteurs annuellement.

L'Association des îles du Ponant identifie différents enjeux prioritaires comme le besoin de conserver une population active et dynamique, le besoin de préserver les ressources et soutenir la transition écologique et énergétique, la nécessité de se loger dans les îles et d'y trouver les éléments d'une qualité de vie suffisamment riche et diversifiée et, finalement, l'importance d'assurer le maintien et la création d'emplois. Sans le moindre doute, des enjeux d'intérêt pour nous.

Pilotée par le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), cette

visite s'inscrivait dans une série d'échanges entre les deux régions, en cours depuis 2017. Après les échanges des dernières années sur la gestion des matières résiduelles, sur l'adaptation aux changements climatiques et sur la transition énergétique, les discussions de cette visite ont principalement porté sur l'accès à un logement pour les résidents permanents, la gestion des résidences secondaires, le recrutement et la rétention de travailleurs sur les différentes îles et le besoin d'une certaine diversité économique.

La communauté madelinienne peut apprendre de certaines des expériences des îles du Ponant, qui peuvent permettre de prendre des décisions plus stratégiques à long terme, notamment sur la prépondérance des résidences secondaires sur leur territoire, phénomène beaucoup plus aigu aux îles du Ponant que la situation observée sur l'archipel madelinot présentement. En contrepartie, le projet d'écoquartier, la Stratégie d'attraction des personnes et le projet de territoire Horizon 2025 ont suscité un intérêt de la part des représentants français.

Des discussions sont en cours à propos de différents projets qui pourraient faire l'objet de collaborations futures.



## Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture

Le 13 décembre prochain, la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, au nom de la Table pêche et mariculture, organisera la 15<sup>e</sup> édition du Rendez-vous annuel de l'industrie de la pêche et de la mariculture. La journée débutera dès 8 h, à la salle communautaire de Cap-aux-Meules.

Ce sera l'occasion de dresser le bilan de la saison de pêche 2023 et d'aborder les enjeux et les projets actuels du secteur. Pour participer, inscrivez-vous au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) avant le 8 décembre.

Pour toute information, vous pouvez communiquer avec Sony Cormier au [scormier@muniles.ca](mailto:scormier@muniles.ca) ou 418-986-3100, poste 239.



## Un plan de développement d'une communauté nourricière aux Îles-de-la-Madeleine

La Communauté maritime se dotera, dans les prochains mois, d'un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN). Ce plan vise à renforcer la résilience du système alimentaire local et à améliorer les indicateurs liés à la sécurité et à l'autonomie alimentaires de l'archipel. La démarche prendra tout son sens dans un plan d'action concerté qui impliquera plusieurs acteurs du milieu.

Les citoyens seront éventuellement invités à s'exprimer et à proposer des pistes d'action qui pourraient inspirer la démarche. Restez à l'affût, des communications à cet effet suivront dans les canaux habituels de la Municipalité.

Pour plus d'information sur le projet, contactez Félicia Beaulac-Labelle, agente de développement territorial à [flabelle@muniles.ca](mailto:flabelle@muniles.ca).





## Capsule toponymique

Le 21 septembre 2023, la Commission de toponymie a officialisé cinq nouveaux noms pour désigner de nouvelles allées sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Voici leur origine et signification.



### Allée de la Pépinière

Cette nouvelle allée est située à proximité d'une ancienne pépinière, dans le village de Fatima. Cette pépinière a existé entre 1976 et 1986. Ce fut la dernière pépinière gouvernementale localisée sur l'archipel après celle du chemin de la Mine à Cap-aux-Meules, implantée en 1937, puis celle située sur le terrain du centre commercial, en 1965. Si le couvert forestier de l'archipel était très abondant à l'époque des premiers établissements, la colonisation du territoire a eu rapidement des effets négatifs sur celui-ci. Dès 1919, le gouvernement du Québec a entrepris des démarches auprès du chef du service forestier du temps pour pallier cette pénurie d'arbres. L'allée de la Pépinière témoigne donc de l'existence de ces trois pépinières gouvernementales établies dans l'archipel et de leur importance dans la reconstitution du couvert forestier madelinot.

### Allée des Adrien

L'allée se trouve dans le village de Havre-aux-Maisons, dans le canton de Pointe-Basse. Son nom rappelle la famille Arseneau, dont l'un des membres avait pour prénom Adrien. Dans la tradition acadienne, il est courant, pour différencier les diverses familles pionnières acadiennes qui se sont installées aux Îles-de-la-Madeleine et dont certaines portent les mêmes noms, de désigner chacune d'entre elles par le prénom de l'un de ses ancêtres. C'est ainsi que l'on dit « les Adrien » pour désigner cette famille en particulier. L'allée des Adrien est située sur les terrains qui appartenaient jadis à la famille d'Adrien Arseneau.

### Allée des Petits-Fruits

À Havre-aux-Maisons, l'allée des Petits-Fruits mène à un secteur boisé présentant de petites clairières et réputé par les gens du canton pour la cueillette de petites fraises des champs et de bleuets sauvages. L'accès à l'allée des Petits-Fruits se fait à partir du chemin de l'Aéroport.

### Allée Georgine

L'allée Georgine est située à Cap-Vert, dans le village de Fatima. Son nom rappelle le souvenir de Georgine Cummings, épouse d'Aloysius Poirier. Georgine Cummings était connue pour les soirées chantantes et dansantes qu'elle organisait à son domicile, une tradition familiale qu'elle avait reprise de son père, Hubert Cummings. Elle doit sa renommée à sa passion pour la Mi-Carême. Sa maison était l'une des plus fréquentées du village durant les célébrations, et Georgine Cummings était désignée comme la « reine de la Mi-Carême ». Elle était tellement associée à cet événement qu'à son décès, pour lui rendre hommage, les gens se sont costumés comme si c'était la Mi-Carême. L'allée Georgine est située à proximité de la maison où résidait Georgine Cummings. Encore aujourd'hui, les gens de Fatima appellent cette maison « Chez Georgine ».

### Allée de la Rigole

L'allée de la Rigole est située à proximité de l'anse qui porte le même nom, à la Belle-Anse, dans le village de Fatima. Une rigole est un sillon naturel ou artificiel collectant les eaux de ruissellement, ou encore un petit ruisseau, créé par l'érosion, dans lequel se concentre le ruissellement. Ce toponyme est encore aujourd'hui fréquemment utilisé dans le langage populaire du canton.

Vous avez une demande d'officialisation d'une voie de communication à formuler? Remplissez le formulaire disponible au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), sous les onglets *Affaires municipales* et *Demande de dénomination toponymique*.



## Les humains derrière la Municipalité des Îles

Jean Hubert, directeur  
des infrastructures et du  
bureau de projets



**En gros, en quoi consiste ton travail?** Je dirige une équipe dévouée aux infrastructures et au bureau de projets. Sommairement, je veille donc à planifier les actions, distribuer les ressources et diriger l'avancement des projets avec le soutien de mes proches collaborateurs ou de partenaires comme des professionnels ou des firmes externes. Dans notre service municipal, on s'occupe des travaux d'entretien préventif, de rénovation ou de construction sur nos bâtiments municipaux et on veille aussi à notre Stratégie énergétique territoriale et aux projets de protection contre l'érosion et la submersion côtières.

**Qu'est-ce que tu aimes le plus dans ton travail?** J'aime surtout voir des réalisations concrètes sur le terrain. Il n'y a rien de plus satisfaisant pour moi que de constater de mes yeux la concrétisation de ce qui est parti d'une idée, d'une vision, d'un plan. C'est un travail d'équipe que de mettre en œuvre des projets, quels qu'ils soient.

**Pourquoi as-tu choisi de travailler à la Municipalité des Îles?** C'est un drôle de concours de circonstances. J'étais aux Îles, à la fin des années 1990 et une offre d'emploi temporaire de 3 mois a été affichée comme chargé de projet à l'ancienne municipalité de Cap-aux-Meules, pour coordonner la démarche Rues Principales. Ce fut ma première job municipale et me voici, toujours là, presque 26 ans plus tard. À l'époque, je voulais faire avancer les Îles et ma communauté et c'est ce que je fais encore aujourd'hui, avec des projets palpitants et une équipe compétente.

**Qu'est-ce qui t'a marqué à ton arrivée à la Municipalité?** Au moment de la fusion municipale, si je me remets dans le contexte, j'ai été marqué par la difficile transition des employés pour intégrer leurs nouvelles fonctions dans la nouvelle municipalité des Îles. Et c'est tout à fait normal. Tout changement est difficile. Par contre, je trouve qu'on a réussi à bâtir une équipe solide pour bien servir la collectivité.

**Pourquoi as-tu choisi de vivre aux Îles?** J'ai toujours eu le sentiment que j'allais revenir aux Îles pour soutenir mon milieu natal, mais à la fin des années 1990, avec la pénurie d'emplois (oui, c'était ça à l'époque), je me voyais plus aller dans le Grand Nord canadien ou au Chili pour plusieurs années et puis revenir aux Îles dans ma quarantaine. Dans les faits, je suis très content d'être revenu ici, aux Îles, car j'y ai rencontré l'amour de ma vie, j'y vois grandir nos deux formidables enfants et je suis super bien entouré. En fin de compte, je suis très heureux chez nous comme on dit!

## Vous aussi, vous voulez travailler au centre de l'action?

Joignez-vous à l'équipe de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine!

Vous carburez aux défis et souhaitez faire une différence dans le milieu? Vous voulez participer activement à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté? Un emploi à la Municipalité des Îles est ce qu'il vous faut!

### Candidatures spontanées

Nous sommes constamment en période de recrutement pour les postes énumérés ci-dessous :

- Journalier
- Préposé à l'entretien ménager
- Moniteur/surveillant de piscine
- Secrétaire administrative
- Opérateur au déneigement
- Opérateur eau potable et eaux usées
- Pompier volontaire
- animateur de terrain de jeux
- Accompagnateur de terrain de jeux

Si vous avez un intérêt pour l'un de ces postes, veuillez déposer votre candidature en ligne au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca), dans la section *Emplois*.

### Poste disponible :

- Régisseur ou régisseuse des activités aquatiques et de camp de jour

**Pour en savoir plus sur les emplois disponibles et pour déposer votre candidature, rendez-vous dans la section *Emplois* au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca).**





## Activités à venir

### Tricoter des histoires

- Tous les mercredis de 18 h 30 à 20 h 30 (sauf les 20 et 27 décembre et 3 janvier)  
À la bibliothèque du point de service de Grande-Entrée (École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur)

Apportez votre laine, vos aiguilles, votre crochet et venez à la bibliothèque tricoter en groupe. Un beau moment pour partager des modèles à tricoter et aussi des histoires d'antan à raconter. Aucune inscription requise.

### Ateliers crayon et encre avec Cécile Martinet

- Les mardis 28 novembre et 5 et 12 décembre à 13 h 30  
Au Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
- Les mercredis 29 novembre et 6 décembre à 13 h 30  
Au Club des 50 ans et plus de Grande-Entrée

Avec l'artiste Cécile Martinet, réalisez des dessins au crayon plomb et à l'encre. Lors de ces ateliers de dessin semi-dirigés, les participants exploreront différentes techniques. Chaque fois, un nouveau thème sera proposé.

### Douce heure musicale avec Fredo et Marie

- Le jeudi 30 novembre à 10 h 30  
À la Maison de la culture

Une rencontre toute douce avec Fredo et Marie. Voix, guitare et contrebasse pour le bonheur des petites oreilles.

### Un midi avec Fredo et Marie

- Le jeudi 30 novembre à 12 h 15  
À la Maison de la culture

Fredo et Marie, ce sont deux voix, une guitare et une contrebasse. Des chansons originales de Marie-Ève Laure ponctuées des reprises favorites des deux artistes, le tout dans une ambiance décontractée.

### Bébé lecteur

- Le samedi 2 décembre à 10 h 30  
À Bibliothèque Jean-Lapierre

Histoires et comptines pour accompagner vos tout-petits dans leurs premiers pas à la bibliothèque (0-4 ans), avec Émilie Harvut et Shadel Labrie-Lapierre.

### Atelier de création : Étoile aux chemins de billes avec Mélanie Target

- Le samedi 9 décembre à 10 h 30  
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

Tracer des chemins de billes, enduites de peinture, à l'intérieur d'une étoile. Ajouter des couleurs scintillantes à l'intérieur des espaces créés. Activité familiale, à partir de 6 ans.

### Midi musical et conté dans l'étrange univers de Jean-Michel Duclos

- Le jeudi 7 décembre à 12 h 15  
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

Artiste polyvalent, Jean-Michel nous propose un midi en musique éclectique et en histoires. Il racontera les récits, parfois étranges, cachés derrière ses chansons.

### Les lundis qui chantent avec Sylvie Decoste et Carole Painchaud

- Le lundi 11 décembre à 13 h 30  
À la salle communautaire de Fatima

Chanter c'est bien connu, permet de se détendre tout en exprimant ses émotions. C'est aussi une bonne façon d'oublier le quotidien, de lâcher prise et d'évacuer le stress. S'adonner au chant permet aussi d'améliorer ou de maintenir sa mémoire et son attention. Que de bienfaits! Que votre voix sonne juste, doux, faux ou fort, venez chanter pour le simple plaisir!

### Les petits détours à la biblio

- Le mardi 12 décembre entre 9 h 30 et 11 h  
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

Un nouveau rendez-vous de lectures spontanées, comptines et histoires pour les tout-petits, un mardi matin par mois. Avec vos enfants ou petits-enfants, venez faire un petit tour à la bibliothèque : les animatrices jeunesse offriront une lecture spontanée sur le sofa, un tapis ou dans la salle d'exposition, pour le plaisir de tous! Aucune inscription requise.

### Les héritiers

- Le mardi 12 décembre à 19 h  
À la Bibliothèque Jean-Lapierre

La Municipalité des Îles et le Réseau Traditions vivantes des Îles-de-la-Madeleine vous invitent à découvrir la plateforme « Les Héritiers », en compagnie de Marlène Vigneau et de Patrice Déraspe. Cette plateforme en ligne a été créée pour conserver et honorer la mémoire de nos traditions. Elle rassemble des trésors du patrimoine vivant de l'archipel : des chansons aux histoires, des airs de violon aux coutumes et aux traditions.

Joignez-vous aux chansons à répondre et venez rencontrer les familles de ceux qui ont su transmettre ce patrimoine tout en apprenant à accéder à la plateforme.

Découvrez des parcelles du patrimoine vivant des Îles au [www.lesheritiersdesiles.ca](http://www.lesheritiersdesiles.ca).



Toutes les activités sont gratuites.

**Info et inscriptions :**  
[www.muniles.ca/événements](http://www.muniles.ca/événements) ou  
418-986-3100, poste 121.



## Louez la piscine pendant les fêtes

Il y aura possibilité de louer la Piscine régionale durant la période des fêtes, au coût de 80 \$. Pour connaître les disponibilités et réserver, rendez-vous dans le portail citoyen au [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) dès le 4 décembre prochain.



## Patinage de Noël

Venez vous mettre dans l'ambiance des fêtes avec un patinage intergénérationnel spécial Noël le vendredi **22 décembre de 17 h 30 à 19 h 20**, sur la patinoire Desjardins.

Une belle occasion de bouger en famille, en couple ou entre amis!



## Fermeture du Centre multisport Desjardins

Prenez note que le Centre multisport Desjardins sera exceptionnellement fermé le vendredi 1<sup>er</sup> décembre à 17 h jusqu'au samedi 2 décembre à 9 h 30, en raison de la tenue d'un événement corporatif.

Merci de votre compréhension.



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

### Avis public DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

À la séance ordinaire du 12 décembre 2023, conformément aux dispositions du Règlement no 2010-13 sur les dérogations mineures, le conseil entend statuer sur la demande suivante :

1. Description de la demande de dérogation mineure :

1.1 Le propriétaire de la résidence sise au 19 chemin Lapierre, dans le village de L'Île-du-Havre-Aubert, désire déplacer un bâtiment accessoire présent sur le lot voisin pour l'implanter dans la cour latérale de sa résidence. Or, selon les informations fournies par le propriétaire, la superficie du bâtiment accessoire serait supérieure à celle autorisée à la réglementation actuellement en vigueur.

En vertu du règlement portant sur les dérogations mineures, le propriétaire demande de reconnaître comme étant conforme un bâtiment accessoire d'une superficie de 46 mètres carrés dans la cour latérale, alors que le règlement de zonage en vigueur exige une superficie maximale de 37,16 mètres carrés.

Conformément aux dispositions du règlement portant sur les dérogations mineures, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire qui se tiendra à la mairie située au 460, chemin Principal, à Cap-aux-Meules, le 12 décembre 2023, à compter de 19 heures, ou en transmettant ses commentaires, par écrit, à l'attention du chef de division du service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, David Richard, et ce, dans les 15 jours de la date de la présente publication où jusqu'à ce que le conseil statue sur cette demande, à l'une ou l'autre des adresses suivantes, soit par courriel à [drichard@muniles.ca](mailto:drichard@muniles.ca) ou par envoi postal à l'adresse qui suit :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Pour tout renseignement additionnel, vous pouvez communiquer avec M. David Richard, au 418 986 3100, poste 111, ou par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 novembre 2023

Alexandra Vigneau, greffière





### Avis public

À toute personne habile à voter du territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1)

#### EXAMEN DE CONFORMITÉ RELATIF À UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2010-08 ET LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 2010-09 DE LA MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE AUX FINS DE CONCORDANCE AU PLAN PARTICULIER D'URBANISME DU CENTRE-VILLE DE CAP-AUX-MEULES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée QUE : —

le conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 14 novembre 2023 le règlement no 2023-19-1 intitulé :

- Règlement no 2023-19 portant le titre de : « modifiant le règlement de zonage numéro 2010-08 et le règlement de lotissement numéro 2010-09 de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine aux fins de leur concordance au plan particulier d'urbanisme du centre-ville de Cap-aux-Meules ».

Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander, par écrit, à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du règlement no 2023-19-1 au schéma d'aménagement et de développement révisé ainsi qu'au plan d'urbanisme révisé.

Une demande doit être transmise à la Commission dans les trente (30) jours qui suivent la publication du présent avis.

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter, celle-ci doit ensuite donner son avis sur la conformité de ce règlement au schéma d'aménagement et de développement révisé ou au plan d'urbanisme révisé dans les soixante (60) jours qui suivent l'expiration du délai prévu pour faire une demande à la Commission.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit de faire une demande à la Commission municipale du Québec

1. Condition générale à remplir le 14 novembre 2023 :

- être, soit une personne physique domiciliée sur le territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, et depuis au moins 6 mois, au Québec, soit propriétaire d'un immeuble ou occupant

d'un établissement d'entreprise, au sens de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q., c. F-2.1), situé sur le territoire de la municipalité, depuis au moins 12 mois;

2. Conditions supplémentaires particulières aux personnes physiques à remplir le 14 novembre 2023 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;

3. Condition supplémentaire particulière aux copropriétaires indivis d'un immeuble ou aux cooccupants d'un établissement d'entreprise :

- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité de ceux-ci, comme le seul des copropriétaires ou des cooccupants qui a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise;

4. Dans le cas des personnes morales, qui sont des personnes habiles à voter, elles doivent désigner par une résolution, parmi leurs membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 14 novembre 2023 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne.

Le règlement no 2023-19-1 peut être consulté sur le site Internet de la Municipalité à [www.muniles.ca](http://www.muniles.ca) sous les onglets : Affaires municipales – Avis publics, projets de règlement et PPCMOI – Projets de règlement en cours.

Pour plus d'information relativement à ce règlement, vous pouvez communiquer avec le chef de division de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, David Richard, au 418 986-3100, poste 111 ou par courrier électronique à [drrichard@muniles.ca](mailto:drrichard@muniles.ca).

DONNÉ aux Îles-de-la-Madeleine, ce 15 novembre 2023

Alexandra Vigneau, greffière



Les Îles-de-la-Madeleine  
Municipalité

## APPEL D'OFFRES N° 481

Réfection du sentier  
du Littoral - Village  
de Cap-aux-Meules

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions pour des travaux de réfection dans le sentier du Littoral situé dans le village de Cap-aux-Meules.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient, de même que tout document additionnel qui y est lié, peuvent être obtenus par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) dont l'adresse est <https://www.seao.ca>, à compter de 13 h (heure de l'Atlantique), le mardi 12 décembre 2023, selon les tarifs en vigueur.

Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi 23 janvier 2024 à 15 h (heure de l'Atlantique), et elles doivent être transmises dans une enveloppe scellée portant la mention « AO-481 Réfection du sentier du Littoral de Cap-aux-Meules », à l'attention du Service du greffe, à l'adresse suivante :

Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal,  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Les soumissions peuvent également être déposées par voie électronique à partir du SEAO, conformément aux directives indiquées à cet effet au devis. Il est important de noter qu'une seule soumission doit être reçue. Le soumissionnaire a toutefois le choix de faire parvenir sa soumission selon l'un ou l'autre des 2 modes de transmission proposés.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 5.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 novembre 2023

Alexandra Vigneau, greffière





**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

## APPEL D'OFFRES N° 482

**Projet : Construction  
d'un centre communautaire  
à Grande-Entrée**

Services professionnels  
en ingénierie

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions afin de requérir les services de professionnels pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de construction d'un centre communautaire dans le village de Grande-Entrée.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui y est lié, peuvent être obtenus par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <https://www.seao.ca>, à compter de 13 h (heure de l'Atlantique), le vendredi 24 novembre 2023, selon les tarifs en vigueur.

Les soumissions seront remplies à même les formulaires préparés à cet effet, remises dans une enveloppe scellée portant la mention : « AO-482 Services professionnels en ingénierie – Construction d'un centre communautaire à Grande-Entrée » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Cette enveloppe scellée devra contenir deux autres enveloppes cachetées et distinctes portant les mentions respectives : « Enveloppe A – Offre qualitative » et « Enveloppe B – Offre financière ».

Les soumissions seront reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus le ou avant le mardi 19 décembre 2023 à 15 h 30 (heure de l'Atlantique), et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 35.

Les soumissions peuvent également être déposées par voie électronique à partir du SEAO, conformément aux directives indiquées à cet effet au devis et en prenant soin de séparer l'offre financière de l'offre qualitative. Il est important de noter qu'une seule soumission doit être reçue. Le soumissionnaire a toutefois le choix de faire parvenir sa soumission selon l'un ou l'autre des 2 modes de transmission proposés.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 novembre 2023

Alexandra Vigneau, greffière



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

## APPEL D'OFFRES N° 483

**Projet : Construction  
d'un centre communautaire à  
Grande-Entrée**

Services professionnels  
en architecture

La Municipalité- des Îles-de-la-Madeleine demande des soumissions afin de requérir les services de professionnels pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de construction d'un centre communautaire dans le village de Grande-Entrée.

Les documents d'appel d'offres, tout document auquel ils renvoient de même que tout document additionnel qui y est lié, peuvent être obtenus par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) au <https://www.seao.ca>, à compter de 13 h (heure de l'Atlantique), le vendredi 24 novembre 2023, selon les tarifs en vigueur.

Les soumissions seront remplies à même les formulaires préparés à cet effet, remises dans une enveloppe scellée portant la mention : « AO-483 Services professionnels en architecture – Construction d'un centre communautaire à Grande-Entrée » et transmises à l'attention du Service du greffe à l'adresse suivante :  
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine  
460, chemin Principal  
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1A1

Cette enveloppe scellée devra contenir deux autres enveloppes cachetées et distinctes portant les mentions respectives : « Enveloppe A – Offre qualitative » et « Enveloppe B – Offre financière ».

Les soumissions seront reçues à l'adresse mentionnée ci-dessus le ou avant le mardi 19 décembre 2023 à 15 h (heure de l'Atlantique), et seront ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite, soit à 15 h 5.

Les soumissions peuvent également être déposées par voie électronique à partir du SEAO, conformément aux directives indiquées à cet effet au devis et en prenant soin de séparer l'offre financière de l'offre qualitative. Il est important de noter qu'une seule soumission doit être reçue. Le soumissionnaire a toutefois le choix de faire parvenir sa soumission selon l'un ou l'autre des 2 modes de transmission proposés.

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné aux Îles-de-la-Madeleine, ce 24 novembre 2023

Alexandra Vigneau, greffière



16 Novembre 2023

# RESPECT ET COURTOISIE

**Le citoyen mérite  
le respect et la  
courtoisie, notre  
personnel aussi.**



**Les Îles-de-la-Madeleine**  
Municipalité

